



Sébastien MORENO  
Secrétaire départemental



Jean-Robert BIGGIO  
Secrétaire départemental



Brigitte LAGORS  
Présidente CDPE



Martine DELDEM  
Présidente UD DEN

Montpellier, le 24/01/2018

A Monsieur le Directeur Académique  
des Services de l'Education Nationale de l'Hérault

Objet : Rythmes éducatifs rentrée 2018

Monsieur Le Directeur Académique,

Dans le cadre de la campagne de modification des rythmes éducatifs pour la rentrée 2018, les plus grandes communes du département souhaitent proposer, ou du moins s'interroger, sur le retour à une semaine de classe organisée sur 8 demi-journées.

Les contextes locaux et la taille de ces communes nécessitent qu'un cadre réglementaire soit respecté et pour cela connu de tous.

Nos organisations ont été destinataires à ce jour de nombreuses interrogations d'enseignants sur le calendrier, la nécessité d'un vote des conseils d'écoles et la nature des objets de ces consultations.

Dans un souci de transparence et de maintien d'un climat scolaire apaisé au sein des écoles, l'UNSA Education, le SE-Unsa de l'Hérault, la FCPE et l'Union Départementale des DDEN vous demandent d'adresser dans les meilleurs délais, aux écoles et aux communes, le calendrier des opérations de demande de dérogation ainsi que les modalités explicites de consultation des conseils d'écoles, conformément au décret N°2017-1108 du 27 juin 2017.

L'UNSA Education et le SE-Unsa, fidèles à leurs mandats syndicaux, participeront à toutes les réunions ou instances de concertations qui pourront être réunies pour permettre le bon fonctionnement du Service Public d'Education.

Dans l'attente d'une issue favorable, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre entier dévouement au Service Public d'Education.

Sébastien Moreno  
Secrétaire Départemental  
UNSA Education 34

Jean-Robert Biggio  
Secrétaire Départemental  
SE-UNSA 34

Brigitte Lagors  
Présidente CDPE 34  
FCPE 34

Martine Deldem  
Présidente  
UDDEN 34